



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

titres de séjour

Question écrite n° 98941

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration afin de connaître combien de cartes de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité professionnelle ont été délivrées au titre de l'article L. 313-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile pour l'année 2010.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98941

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 854

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)